

Le programme vise l'acquisition de compétences décrites dans le référentiel, qui recouvrent pour l'essentiel :

- Les techniques d'intervention
- Les soins préhospitaliers en situation simple en tant que leader
- Les soins préhospitaliers en situation complexe en tant que co-équipier
- Les connaissances de la personne humaine, son fonctionnement et ses déséquilibres dans tous les domaines (médecine, trauma, pédiatrie, gériatrie, obstétrique...)

Modules

La formation s'effectue sur 13 mois.

Elle est réalisée parallèlement à l'activité dans les services d'ambulances.

Les cours sont repartis sur 22 jours de présentiel, au total (2-3 jours blocs par mois).

Cours théoriques

Cours pratiques

QCM d'exercice

Exercices prérequis

Evaluation formative pratique

Accès

En véhicule : Sortie Lausanne Blécherette, de l'autoroute A9

En bus : Ligne 60 ou 8 des Transports publics lausannois (TL)

En train : Gare CFF de Lausanne, ensuite bus ligne 3, puis ligne 60



Contact

ES ASUR École Supérieure d'Ambulancier et Soins d'Urgence Romande

En Budron C8 - 1052 Le Mont-sur-Lausanne

+41(0)21 614 00 60

info@es-asur.ch

www.es-asur.ch



ES ASUR

L'École Supérieure d'Ambulancier et Soins d'Urgence Romande a pour mission de former les professionnels des soins d'urgence préhospitaliers de toute la Suisse romande.

Cette mission nous est confiée par les autorités vaudoises, à savoir la Direction générale de l'enseignement post obligatoire et le Service de la santé publique.



L'offre développée de l'école intègre :

- Le programme de préparation au brevet fédéral, présenté dans cette brochure;
- La formation professionnelle supérieure Ambulancier-ère diplômé-e ES, reconnue SEFRI ;
- La formation continue ;
- Les formations non professionnelles délivrées auprès d'autres institutions en rapport avec le sauvetage et les soins préhospitaliers.
- La formation d'expert post-diplôme en régulation d'urgence

Condition d'admission à l'examen

- Etre titulaire du degré secondaire II ou d'une qualification équivalente ;
- Pouvoir justifier d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans, après l'acquisition du titre du secondaire II, dont une année, à un taux d'emploi de 100%, auprès d'un service de sauvetage, l'activité dans celui-ci ne pouvant remonter à plus d'une année ; L'expérience professionnelle comprend tant une expérience d'au moins 25 interventions de catégorie P1 et P2 selon IAS (dans les 2 ans qui précèdent l'inscription), qu'une expérience dans les interventions secondaires.
- Etre titulaire du permis C1 ;
- Attestation BLS-AED-SRC (complet) en cours de validité



Inscription et frais d'écologie

L'inscription se fait au moyen d'un formulaire à télécharger sur notre site. Celle-ci est confirmée après le bilan de compétences.

Les coûts pour l'ensemble des modules s'élèvent à 9'500 CHF.

Deux sessions de 13 mois de formation sont organisées par année : la première prépare pour un examen en mai, et la seconde pour un examen en novembre.

Chaque session a lieu avec 8 personnes au minimum.



Plan de formation

Le programme de formation prépare les candidats qui souhaitent se présenter à l'examen de Technicienne Ambulancière / Technicien Ambulancier avec brevet fédéral.

Cet examen est règlementé par le Forum professionnel de sauvetage.

<http://www.forum-bb-rw.ch> pour les règlements et directives